



CABINET CHORFI ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

MAÎTRISER LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES 2022

Date : Le Jeudi 13 Janvier 2022 de 9h15 à 12h45 et de 14h15 à 16h45

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Maîtriser les nouvelles dispositions fiscales applicables à compter du 1er janvier 2022.

PROGRAMME DU SEMINAIRE :

Présentation des nouvelles dispositions fiscales relatives à :

- L'impôt sur les Sociétés ;
- L'impôt sur le Revenu ;
- La taxe sur la Valeur Ajoutée ;
- Les droits d'enregistrement ;
- La contribution sociale de solidarité (CSS) sur les bénéficiaires et revenus
- Les Procédures de Contrôle Fiscal et les Sanctions ;
- Autres Mesures ;

Ce séminaire sera étoffé par beaucoup de cas pratiques et divers organigrammes.

PUBLIC CONCERNE :

-Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,

-Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.

-Directeurs et collaborateurs des ressources humaines

-Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

RESPONSABLE ET CONFERENCIER :

Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de 40 ans d'expérience dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

Domaines d'expertises :

- Formation et Séminaires
- Conseil Juridique et Fiscal

COMPRENANT :

- Remise des documents « *Support + Annexes + Cas pratiques + Déclarations Fiscales + Organigrammes* »

METHODE : Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ✓ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant
- ✓ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le **Numéro 1796335**